

Les services de santé dans l'ESR : Un fonctionnement lacunaire lourd de conséquences



Les établissements d'enseignement supérieur français, et notamment l'Université, ont pour mission d'œuvrer pour garantir la santé de leurs usagers : les étudiant.e.s. Pour cela, les universités mettent en place différents systèmes, notamment des services de santé, chargés de mettre en place des actions diverses. **La FEDER a recueilli des informations afin d'établir un état des lieux de la situation. Le constat qui en ressort est édifiant.**

Le SUMPPS, service chargé de garantir et de promouvoir la santé des étudiants de l'Université de Rouen Normandie, fait face à de grandes difficultés de fonctionnement. **Le service ne dispose que de 2,2 médecins en équivalent temps plein, pour assurer le bon fonctionnement du service auprès des 40 000 étudiant.e.s** ayant le droit d'en bénéficier, s'étalant de Mont-Saint-Aignan à Evreux.

Différentes raisons peuvent expliquer un tel manque, qui s'étend aussi aux autres personnels médicaux. Cependant, la principale raison reste le manque d'investissement dans la santé étudiante sur le territoire. **Cette carence se traduit par un sous-financement du SUMPPS**, et la difficulté pour celui-ci d'accéder à l'ensemble de ces fonds en raison d'un fléchage budgétaire équivoque.

Une telle situation entraîne de réelles conséquences pour les étudiant.e.s. Nombre d'entre eux éprouvent des difficultés à accéder à la santé, et les plus précaires ne bénéficient alors parfois d'aucun suivi régulier, notamment en santé mentale. Une situation d'autant plus critique sur certaines parties du territoire, comme les sites délocalisés, où les services universitaires ne sont que très peu implantés, restreint au minimum, et présent de façon particulièrement ponctuelle.

Cela engendre aussi de nombreuses difficultés dans les autres domaines d'actions du SUMPPS, et limite les actions de prévention de ce dernier. **Un ensemble de carences nuisant au bien-être étudiant attisant réellement des craintes concernant l'intérêt pour leur santé, allant même sur certains aspects, jusqu'à faire peser un risque à propos de la sécurité sur les campus.**

Afin d'assurer un meilleur accès à la santé universitaire pour les étudiants du territoire, **la FEDER propose le déploiement d'un ensemble de mesures par le biais d'une véritable refonte structurelle visant à améliorer durablement la qualité des services et l'efficacité du système, tout en priorisant le bien-être des étudiant.e.s.**

Afin d'approfondir le sujet, l'ensemble des positions et propositions de la FEDER, sont détaillées dans notre dossier de presse.

Axel FIOU-DUTOT

1er Vice-Président en
charge des affaires
académiques de la FEDER

06 32 22 39 61

affaires.academiques@feder-rouen.org

Justine GREMONT

Présidente de la
Fédération des
Etudiants Rouennais

07 49 50 77 66

présidence@feder-rouen.org

